



# 78<sup>e</sup> SEMAINE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Dijon (21)



**DU 31 JUILLET AU 07 AOÛT**

## À LIRE AVEC ATTENTION AVANT DE REMPLIR TRÈS LISIBLEMENT VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION CI-APRÈS :

Seuls les licenciés FFCT, et/ou les licenciés membres des fédérations de cyclotourisme étrangères, pourront participer aux circuits de randonnées. Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, le nombre de participants (cyclotouristes + accompagnateurs) sera limité en fonction des possibilités d'hébergement.

**A – IDENTITÉ DES PARTICIPANTS** ► Licenciés FFCT et leur famille (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants sous tutelle). Un contrôle des participants et des accompagnateurs sera effectué à la permanence, sur les lieux d'hébergements fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un badge qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles. L'utilisation de vélos à assistance électrique sur les circuits est autorisée par la fédération et l'usage du vélo avec moteur thermique est totalement proscrit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

**Seuls les licenciés inscrits reçoivent des cartes de route et des plaques de cadre. Ces dernières sont obligatoirement fixées sur le vélo.**

**B – DROITS D'INSCRIPTION** ► En accord avec la FFCT, les droits pour les inscriptions envoyés **après le 11 Juillet 2016 seront majorés de 50 %** sauf pour les étrangers, cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi du courriel. Les dossiers non conformes seront mis en litige, ce qui retardera l'inscription.

**Le tarif préférentiel de 15 €** s'applique aux seuls bénéficiaires de la licence famille FFCT : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (saisie correcte de la licence impérative).

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable avant la date d'envoi du 14 juillet 2016. Pour toute annulation après cette date, les droits d'inscription resteront acquis en totalité à l'organisation pour frais de constitution de dossier.

L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive de la COSFIC 2016. Les prestations (excursions, repas, randonnées pédestres et cyclo-découvertes) ne seront en aucun cas remboursées pour toute annulation postérieure au 14 juillet 2016. Pour les étrangers non licenciés FFCT, l'assurance rapatriement est obligatoire (18 €).

**C – L'ACCUEIL DES JEUNES** ► L'accueil des jeunes se fera dans l'enceinte de la permanence ou à proximité (boulodrome, Palais des Sports). Le bulletin d'inscription *Jeunes* est à compléter pour chaque enfant et à joindre à votre dossier (parent ou tuteur). Ne pas oublier de renseigner le paragraphe 2 du bulletin individuel et familial.

## D – HÉBERGEMENT FÉDÉRAL

► **Camping fédéral** : plusieurs campings proposés. Les organisateurs rappellent que ceux-ci sont des campings provisoires et, qu'à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau). Des emplacements seront réservés pour les personnes en situation de handicap au plus près possible de la permanence et des sanitaires (certificat médical à fournir).

► **Les hébergements collectifs** : ils seront dans les résidences universitaires du Campus, en chambre individuelle. Deux types vous sont proposés. Les couples seront placés dans des chambres contiguës. Literie : draps jetables, mais les couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis. Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché et consultable sur le site de la SF 2016, il devra impérativement être respecté. **Une attestation d'assurance couvrant les risques locatifs est à joindre au bulletin ou à envoyer par "email"**. À votre arrivée, à la remise des clés, vous devrez déposer un chèque de caution de 100 € (le dépôt en espèces ne sera pas accepté hormis pour les étrangers) et, après examen de la chambre, rendre l'état des lieux d'arrivée dûment signé. Ce chèque de caution vous sera restitué à votre départ après vérification de l'état de la chambre par un personnel du CROUS ou un bénévole dûment mandaté par la COSFIC 2016 et restitution de la clé. La perte de la clé du logement entraînera la facturation du remplacement du canon à la charge du locataire. (valeur indicative 2014, fourniture et MO = 100 €)

► **Hébergement chez l'habitant (y compris camping chez l'habitant)** : remplissez et adressez le questionnaire page 2 et vous recevrez une proposition d'hébergement. Veuillez ne pas omettre le règlement forfaitaire de 6 € par personne pour participation aux frais induits par la recherche de logements. Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété. Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble (camping, chambre CROUS ou logement chez l'habitant) regroupez vos dossiers d'inscription. Précisez vos souhaits sur papier libre pour les inscriptions papier ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par Internet. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

**E – RESTAURATION** ► La restauration du soir et les petits-déjeuners se prendront au Restaurant universitaire Montmuzard à proximité de l'hébergement collectif. Il est situé à 5 stations de tramway de la permanence. Pour faciliter le travail du restaurant, inscrivez-vous maintenant. Les inscriptions sur place seront limitées. Les repas du pique-nique du jeudi 4 août 2016 ne se feront que sur réservation.

**F – EXCURSIONS** ► **Rappel** : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité. La prestation comprend le transport, les entrées et l'accompagnement par des guides.

**Restauration : repas tiré du sac à la charge du participant.**

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis.

## G – RANDONNÉES PÉDESTRES

**Rappel** : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité. Il est préférable de vous inscrire dès maintenant. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs de la FFRP. La prestation comprend le « transport » et les visites. **Repas tiré du sac à la charge du participant.** Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés. Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis.

**H – CYCLO-DÉCOUVERTES** ► Le nombre de places est limité ; 2 circuits différents sont proposés par jour. **Repas tiré du sac à la charge du participant.** Les participants se rendront par leurs propres moyens sur les lieux de départ. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix. **Rappel : les Cyclo-découvertes ne sont ouvertes qu'aux licenciés FFCT.**

**I – ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

► **Important** L'accusé de réception sera envoyé par le secrétariat inscriptions après enregistrement de votre **dossier complet** comportant :

- le **bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin relatif aux jeunes.
- un **chèque** (à l'ordre de la COSFIC 2016 Dijon) du montant global des prestations et inscriptions.

Pour une inscription par courrier ou via Internet sans adresse E-mail, faire parvenir une enveloppe timbrée au tarif en vigueur jusqu'à 20 g avec vos noms et adresse pour l'envoi de l'accusé de réception.

Pour une inscription via Internet avec adresse E-mail, l'accusé de réception est envoyé par E-mail dès que le dossier est complet. Pour une inscription via Internet, le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ, CE QUI RETARDERA VOTRE INSCRIPTION.**

Les dossiers seront retirés :

- le **vendredi 29 juillet de 14 h à 19 h, le samedi 30 et le dimanche 31 juillet de 8 h à 19 h** au Groupe scolaire de Darois (21121).
- **À compter du lundi 1<sup>er</sup> août de 8 h à 19 h** à la permanence au Parc des expositions, avenue des Grands Ducs d'Occident à Dijon.

**Les hébergements collectifs seront ouverts le samedi 30 juillet à 10 h.**

Aucun accès à ces sites ne sera possible, ni accepté avant ces dates et heures définies.

**J – SÉCURITÉ RÉCEPTION** ► Les participants s'engagent à respecter le Code de la route en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités et de la réglementation environnementale. Chaque participant devra avoir sur lui sa fiche d'identification pour tous problèmes pouvant intervenir lors des randonnées. Le port du casque est vivement recommandé.

**K – TICKETS VALEUR** ► Les tickets valeur servant de monnaie d'échange sur les points de consommation de la Semaine fédérale pourront être remboursés, sur demande, uniquement le **SAMEDI sur place** et selon les modalités précisées clairement (lieu, jour, horaires et minimum) **par affichage à la permanence**. Aucun remboursement ne sera fait a posteriori par courrier.

**L – RESPONSABILITÉ**

La COSFIC 2016 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants ou de leurs accessoires annexes, précise qu'elle n'assume aucune obligation de garde ni de conservation des biens.

La COSFIC 2016 met à disposition des parcs à vélos à la permanence et au restaurant universitaire. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toute mesure empêchant le vol de leur vélo quand il n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

**M – PRESTATIONS DIVERSES** ► Un reportage sous forme numérique réalisé par le journal « Le Bien public » vous permettra de retrouver les meilleurs moments vécus au cours de cette 78<sup>e</sup> Semaine fédérale internationale. Il vous sera adressé sur commande dans les jours qui suivront la fin de la manifestation sur votre messagerie.

Le pass tram (bus/tram) vous permettra de vous déplacer tout au long de la semaine et de rejoindre la permanence facilement depuis les différents lieux stratégiques de l'organisation, d'aller visiter le centre-ville et y découvrir ses différentes facettes.



**BULLETIN DE RÉSERVATION DE LOGEMENT CHEZ L'HABITANT  
À COMPLÉTER ET À RENVOYER IMPÉRATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : .....  
Téléphone : ..... Portable : .....  
E-mail : ..... @ .....

►► **DU** ..... **AU** ..... (du samedi 30 juillet 2016 au dimanche 07 août 2016 maximum)

LOGEMENT CHEZ L'HABITANT OUI  NON   
PETIT-DÉJEUNER OUI  NON   
POSSIBILITÉ CUISINE OUI  NON   
NOMBRE DE PERSONNES ..... NOMBRE DE LITS 1 PLACE ..... NOMBRE DE LITS 2 PLACES .....  
ANIMAUX OUI  NON  Si oui, précisez : .....  
CAMPING CHEZ L'HABITANT TENTE  CARAVANE  CAMPING-CAR

**BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL OU FAMILIAL**  
(Dans ce cas vérifiez bien que vous avez souscrit une licence FFCT famille)

Ligue : ..... Club : ..... Dépt.    N° fédéral :

L'identité des participants (cochez colonne A pour les accompagnateurs et indiquer leur identité).

N° DE LICENCE FFCT 2016	A	NOM(S) EN MAJUSCULES 6 pers. maximum	PRÉNOM(S)	DATE(S) DE NAISSANCE	SEXE M/F	NATIONALITÉ	COCHER LA CASE	
							ROUTE	VTT

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Portable : ..... Adresse mail : .....

**A - DROITS D'INSCRIPTION** (majoration de 50 % à compter du 12 juillet 2016)

Participants licenciés FFCT ou fédérations étrangères	NOMBRE	PRIX	MONTANT
Licencié	x	30,00 €	
Conjoint, concubin ou pacsé, licencié et jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiant de la licence Famille FFCT	x	15,00 €	
Accompagnateur (non roulant) non licencié à la FFCT	x	32,00 €	
Moins de 18 ans	x	GRATUIT	
Assurance rapatriement pour étranger non licencié à la FFCT	x	18,00 €	
<b>SOUS-TOTAL 1</b>			

**B - ACCUEIL JEUNES**

Êtes-vous concerné par cette rubrique ? OUI  NON  Si oui, remplir obligatoirement le bulletin d'inscription individuel Jeunes (page 7).

Nombre de jeune(s) inscrits(s) : ..... Ce chiffre est le cumul des frais d'inscriptions figurant sur le ou les bulletins d'inscription individuels que vous avez remplis séparément **SOUS-TOTAL 2**

**C - HÉBERGEMENT**

**1- CAMPING FÉDÉRAL** (Cochez la case correspondante)

Caravane  Camping-car > 8 m, réservez 2 emplacements  Camping-car < ou = 8 m  Tente

Forfait obligatoire non réductible pour 11 jours du vendredi 30/07/2016 - 14 h au lundi 08/08/2016 - 12 h

Veuillez indiquer le nombre d'emplacements que vous souhaitez et le nombre de campeurs.		NOMBRE	PRIX	MONTANT
a - Emplacement de camping	Avec véhicule à moteur	x	28,00 €	
	Cyclo camping (sans voiture)	x	13,00 €	
b - Nombre de campeurs	Personne plus de 18 ans	x	24,00 €	
	Personne de 3 à 18 ans (pièce d'identité obligatoire)	x	10,00 €	

**2- HÉBERGEMENT COLLECTIF** (Fournir une attestation d'assurance couvrant les risques locatifs par courrier ou par e-mail)

Forfait non réductible pour les 8 nuits du samedi 30/07/2016 10 h au dimanche 07/08/2016 14 h

	NOMBRE	PRIX	MONTANT
Chambre individuelle traditionnelle - sanitaires à l'étage	x	175,00 €	
Chambre individuelle confort - commodités dans la chambre	x	255,00 €	

Forfait non réductible pour les 9 nuits du samedi 30/07/2016 10 h au lundi 08/08/2016 10 h

Chambre individuelle traditionnelle - sanitaires à l'étage	x	197,00 €	
Chambre individuelle confort - commodités dans la chambre	x	287,00 €	

**3- HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT - CAMPING CHEZ L'HABITANT**

Remplir le questionnaire au bas du règlement inférieur page 2 (bulletin de réservation)

	NOMBRE	PRIX	MONTANT
Forfait par personne de plus de 18 ans pour frais de dossier	x	6,00 €	

**SOUS-TOTAL 3**

**4- HÉBERGEMENT HORS ORGANISATION**

OUI  Dans ce cas, pensez à remplir les informations page 6.

La Cosfic ne pourra être tenu responsable de l'éloignement du logement par rapport à la permanence au moment de la demande

## 78<sup>e</sup> SEMAINE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Du 31 juillet au 07 août - Dijon (21)

N°DOSSIER

Réservé à l'organisateur

### D - RESTAURATION AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE

	S	D	L	M	M	J	V	S	D	NOMBRE	PRIX	MONTANT
Nombre de petits-déjeuners	■									x	5,00 €	
Nombre de repas du soir								■	■	x	14,50 €	
Pique-nique du jeudi 4 août 2016										x	12,00 €	
Repas de clôture le samedi 6 août 2016										x	26,00 €	
Buffet du dimanche 7 août 2016 midi										x	14,50 €	
<b>SOUS-TOTAL 4</b>												

### E - RÉSERVATIONS EXCURSIONS À LA JOURNÉE - Nombre limité par jour. Réparties sur plusieurs visites. Repas tiré du sac à votre charge. Transport et visites inclus dans le prix.

	NOMBRE	PRIX	MONTANT									
<b>►► Dimanche 31 juillet</b>												
Visite guidée de Dijon (1 h 45) ► 9 h 30	x	8,00 €										
Visite guidée de Dijon (1 h 45) ► 14 h 30	x	8,00 €										
<b>►► Lundi 1<sup>er</sup> août</b>												
Hospices de Beaune et cave Patriarche	x	37,00 €										
Châtillon-sur-Seine : vase de Vix, source de la Douix et cave Crémant	x	28,00 €										
Anis de Flavigny et muséoparc d'Alésia	x	23,00 €										
Visite Dijon : saveurs et piquant (avec dégustations)	x	15,00 €										
<b>►► Mardi 2 août</b>												
Abbaye de Fontenay, Montbard et Semur-en-Auxois	x	30,00 €										
Beaune : moutarde, hospices et Veuve Ambal (Crémant)	x	40,00 €										
Anis de Flavigny et muséoparc d'Alésia	x	23,00 €										
Visite de Dijon : le marché (1 h 45) avec dégustation ► 9 h 30	x	15,00 €										
Visite de Dijon : la ville au fil du temps (3 h) ► 14 h 30	x	10,00 €										
<b>►► Mercredi 3 août</b>												
Pouilly-en-Auxois, Châteauneuf : mini-croisière sur la Billebaude	x	37,00 €										
Châteauneuf, Pouilly-en-Auxois : mini-croisière sur la Billebaude	x	37,00 €										
Visite Dijon : saveurs et piquant (avec dégustations)	x	15,00 €										
<b>►► Vendredi 5 août</b>												
Abbaye de Fontenay, Montbard et Semur-en-Auxois	x	30,00 €										
Beaune : moutarde, hospices et Veuve Ambal (Crémant)	x	40,00 €										
Grottes de Bèze et musée des traditions de Champplitte	x	24,00 €										
Visite de Dijon : le marché (1 h 45) avec dégustation ► 9 h 30	x	15,00 €										
Visite de Dijon : hôtels particuliers (1 h 45) ► 14 h 30	x	8,00 €										
<b>►► Samedi 6 août</b>												
Hospices de Beaune et cave Patriarche	x	37,00 €										
Vézelay, grottes d'Arcy	x	35,00 €										
Châtillon-sur-Seine : vase de Vix, source de la Douix et Val des Choues	x	28,00 €										
Visite de Dijon : le marché (1 h 45) avec dégustation ► 9 h 30	x	15,00 €										
Visite de Dijon : grands ducs d'occident (1 h 45) ► 14 h 30	x	8,00 €										
<b>SOUS-TOTAL 5</b>												

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 juin en fonction du taux de remplissage des autocars, nous nous réservons la possibilité d'annuler et/ou de reporter votre choix. Voir détail des excursions sur le site : [sf2016.fct.org](http://sf2016.fct.org)

### F - RANDONNÉES PÉDESTRES À LA JOURNÉE - Nombre limité par jour. Réparties sur plusieurs randonnées. Repas tiré du sac à votre charge. Transport et visites inclus dans le prix.

	NOMBRE	PRIX	MONTANT
<b>►► Dimanche 31 juillet</b>			
Arnay-le-Duc ► 8 km	x	11,00 €	
Arnay-le-Duc ► 11.5 km	x	15,00 €	
<b>►► Lundi 1<sup>er</sup> août</b>			
Mirebeau ► 8 km	x	11,00 €	
Mirebeau ► 12 km	x	15,00 €	
Selongey ► 8 km	x	11,00 €	
Selongey ► 12 km	x	15,00 €	

# 78<sup>e</sup> SEMAINE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Du 31 juillet au 07 août - Dijon (21)

N°DOSSIER

Réservé à l'organisateur

▶▶ Mardi 2 août	Citeaux - Vougeot - Gevrey - Marsannay (avec dégustation) ▶ 14.5 km	x	27,00 €	
	Citeaux - Vougeot - Gevrey - Marsannay (sans dégustation) ▶ 14.5 km	x	17,00 €	
	Bligny-sur-Ouche ▶ 8 km	x	11,00 €	
	Bligny-sur-Ouche ▶ 15 km	x	20,00 €	
	Beaune ▶ 8 km	x	11,00 €	
	Beaune ▶ 13 km	x	15,00 €	
▶▶ Mercredi 3 août	Saint-Seine-l'Abbaye ▶ 8 km	x	17,00 €	
	Saint-Seine-l'Abbaye ▶ 14,5 km	x	19,00 €	
	Alésia ▶ 8 km	x	11,00 €	
	Alésia ▶ 14 km	x	15,00 €	
▶▶ Jeudi 4 août	Fontaine - Lac Kir ▶ 6 km	x	9,00 €	
	Darcy - Lac Kir ▶ 6 km	x	8,00 €	
	Circuit Martin Pêcheur ▶ 9 km	x	8,00 €	
▶▶ Vendredi 5 août	Pouilly-en-Auxois ▶ 8 km	x	11,00 €	
	Pouilly-en-Auxois ▶ 17 km	x	15,00 €	
	Blaisy - Bas ▶ 8,5 km	x	11,00 €	
	Blaisy - Bas ▶ 15 km	x	15,00 €	
▶▶ Samedi 6 août	Citeaux - Vougeot - Gevrey - Marsannay (avec dégustation) ▶ 14.5 km	x	27,00 €	
	Citeaux - Vougeot - Gevrey - Marsannay (sans dégustation) ▶ 14.5 km	x	17,00 €	
	Arc-sur-Tille ▶ 13 km	x	11,00 €	
	Arc-sur-Tille ▶ 18 km	x	15,00 €	

**SOUS-TOTAL 6**

**G - CYCLO-DÉCOUVERTES** départés, 5 circuits en alternance sur 5 jours avec visite (par groupe de 20). Repas tiré du sac, à votre charge et visites incluses dans le prix.

		NOMBRE	PRIX	MONTANT
▶▶ Lundi 1 <sup>er</sup> août	Citadelles de l'Auxois-Nord	x	10,00 €	
	Côte de Beaune (avec dégustation)	x	15,00 €	
▶▶ Mardi 2 août	Au pays de Vincenot	x	10,00 €	
	Aux sources de la Bèze	x	10,00 €	
▶▶ Mercredi 3 août	Côte de Nuits (avec dégustation)	x	15,00 €	
	Citadelles de l'Auxois-Nord	x	10,00 €	
▶▶ Vendredi 5 août	Côte de Beaune (avec dégustation)	x	15,00 €	
	Au pays de Vincenot	x	10,00 €	
▶▶ Samedi 6 août	Côte de Nuits (avec dégustation)	x	15,00 €	
	Aux sources de la Bèze	x	10,00 €	

**SOUS-TOTAL 7**

## H - PRESTATIONS VTT

	NOMBRE	PRIX	MONTANT
Forfait semaine pour ravitaillement d'appoint - le casse-croûte n'est pas fourni	x	15,00 €	

**SOUS-TOTAL 8**

## I - PRESTATIONS DIVERSES

	NOMBRE	PRIX	MONTANT
Achat planche de tickets de valeur	x	20,00 €	
Pass Tram-Bus 8 jours sur le réseau Divia	x	12,00 €	
Médaille souvenir	x	13,00 €	
Reportage sur la semaine sous forme numérique 40 pages environ journal " Le Bien public "	x	5,00 €	
Initiation marche nordique au lac Kir jeudi 4 août	x	3,00 €	
Initiation aviron au lac Kir jeudi 4 août	x	5,00 €	

**SOUS-TOTAL 9**

**TOTAL GÉNÉRAL** ▶ 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 = ..... €

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**Date d'arrivée prévue :**

- vendredi 29 juillet à partir de 14 h  
 samedi 30 juillet

- dimanche 31 juillet  
 Autre jour (du 1<sup>er</sup> au 6 août 2016) .....

**Retrait des dossiers muni obligatoirement de votre accusé de réception :**

**- à Darois, au groupe scolaire :**

- ▶ le vendredi 29 juillet de 14 h à 19 h
- ▶ le samedi 30 juillet de 8 h à 19 h
- ▶ le dimanche 31 juillet de 8 h à 19 h

**- à la permanence, au Parc des expositions :**

- ▶ le lundi 1<sup>er</sup> août de 8 h à 19 h à la permanence au Palais des expositions

AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET ADRESSE E-MAIL (LISIBLE) PAGE 3 ?

**À REMPLIR OBLIGATOIREMENT - PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél. : .....  
Portable : .....

▶ ▶ **VOTRE ADRESSE SI VOUS N'ÊTES PAS EN HÉBERGEMENT FÉDÉRAL**

Adresse de votre logement sur place.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél. : .....  
Portable : .....

JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE POUR LE RETOUR DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION ▶ VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARAGRAPHE B (SI PAS D'ADRESSE INTERNET).

« Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à m'y conformer en toutes ses dispositions ».

Fait à : ..... Le : ..... 2016

**NOM** et **SIGNATURE** de la personne se déclarant responsable.

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription.  
**COSFIC 2016**  
1 avenue du Lac - 21000 DIJON - Appartement n° 8  
**Téléphone** : 03 80 43 93 94 - **E-mail** : sf2016.secretariat@gmail.com

**IMPORTANT** : la copie de votre licence n'est pas demandée, cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de la licence 2016.  
Vous pouvez vous inscrire via Internet sur le serveur de la FFCT et payer de préférence par carte bancaire au travers du site fédéral.  
(paiement sécurisé) : <http://www.ffct.org>  
Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.

## BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

Nom du jeune : ..... Prénom du jeune : .....  
 Date de naissance du jeune : ..... Âge du jeune : .....  
 N° de licence du jeune : ..... Ligue du jeune : .....  
 N° de club du jeune : ..... Club du jeune : .....

SI LE JEUNE PARTICIPE À LA SEMAINE FÉDÉRALE AVEC D'AUTRES PERSONNES QUE SES PARENTS, INDIQUEZ LES COORDONNÉES DES PARENTS.

• Adresse Père : .....  
 Code postal ..... Ville : .....  
 Pays : .....  
 Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
 Adresse mail : .....

• Adresse Mère : .....  
 Code postal ..... Ville : .....  
 Pays : .....  
 Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
 Adresse mail : .....

• Adresse Tuteur : .....  
 Code postal ..... Ville : .....  
 Pays : .....  
 Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
 Adresse mail : .....

### ACCUEIL DES JEUNES LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS

	NOMBRE		PRIX	MONTANT
<b>A - Centre aéré de 4 à 14 ans</b> du 1 <sup>er</sup> août au 5 août 2016 (repas, goûter, animation). Pour tous les jeunes et même pour les moins de 4 ans, <b>la licence famille FFCT est obligatoire.</b> Contactez la Cosfic 2016 pour garderie et crèche.		x	135,00 €	
<b>SOUS-TOTAL A</b>				

	L	M	M	J	V	S	NOMBRE		PRIX	MONTANT
<b>B - Sorties vélo de 10 à 18 ans</b> (licence FFCT obligatoire).										
Vélo Route								x	10,00 €	
VTT								x	10,00 €	
<b>SOUS-TOTAL B</b>										

**TOTAL A et/ou B** ▶ ..... €

Montant à reporter  
Page 1- Sous-total 2

Joindre une photo récente de l'enfant (ne pas l'agrafer ni la coller).

La Fiche sanitaire et l'Autorisation parentale OBLIGATOIRES sont à télécharger sur le site de La COSFIC 2016 : [www.sf2016.ffct.org](http://www.sf2016.ffct.org) dans le menu « Inscriptions » ou à demander par écrit à : **COSFIC 2016, 1 avenue du Lac, 21000 DIJON accompagnées d'une enveloppe timbrée. Ces documents (bulletin d'inscription signé, fiche sanitaire et photo) sont à transmettre par courrier à la COSFIC.**

### ACCUEIL DES JEUNES À LA JOURNÉE :

#### A : Centre aéré

Accueil au centre aéré correspondant selon les horaires du centre aéré.

#### B : Sorties vélo

Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux.

Des circuits seront proposés chaque jour au départ de la permanence.

de 50 à 100 km pour les routiers

de 20 à 50 km pour les vététistes.

L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8h30 et 9h00 à l'Espace jeunes, fin d'accueil à 18h00.

Les enfants doivent être amenés et repris par leur père, mère ou tuteur à l'espace jeune.

Être autonome au point de vue matériel (matériel de réparation).

**Le casque bien réglé est obligatoire.**